

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

LA CHINE DE XI JINPING, MENACE POUR LA PAIX ET L'ORDRE MONDIAL ?

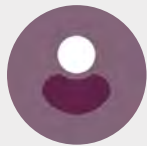
Entretien réalisé par Emmanuel Lincot, directeur de recherche à l'IRIS avec

Claude MEYER / Ancien conseiller au Centre Asie de l'IFRI,
auteur de *La Chine de Xi Jinping, menace pour la paix et l'ordre mondial* (éd. de l'Aube)

Avril 2025



ENTRETIEN AVEC



Claude MEYER / Ancien conseiller au Centre Asie de l'IFRI, auteur de *La Chine de Xi Jinping, menace pour la paix et l'ordre mondial* (éd. de l'Aube)



Claude Meyer a conduit une double carrière de banquier international et d'universitaire spécialisé sur l'Asie à l'EHESS, puis à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à Sciences Po. Il est docteur en économie (EHESS, Paris), diplômé en philosophie et sociologie (Paris Sorbonne) et en japonais (INALCO). Ancien conseiller au Centre Asie de l'Ifri, il a publié de nombreux articles et livres sur les économies asiatiques et sur la finance internationale.



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.

Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.

Ce programme est dirigé par **Marianne Peron-Doise**, directrice de recherche à l'IRIS, et **Emmanue Lincot**, directeur de recherche à l'IRIS et professeur à l'Institut catholique de Paris.

iris-france.org



@InstitutIRIS



@InstitutIRIS



institut_iris



IRIS



IRIS - Institut de relations internationales et stratégiques

EMMANUEL LINCOT : La Chine de Xi Jinping. Menace pour la paix et l'ordre mondial : votre nouvel ouvrage est pour le moins pessimiste. Pourquoi avoir abordé la Chine sous cet angle ?

CLAUDE MEYER : À la fin du premier mandat de Xi Jinping, j'avais publié en 2018 un livre sur un thème connexe, L'Occident face à la renaissance de la Chine. J'y prônais sur le plan économique et celui des valeurs un dialogue à la fois exigeant, lucide et constructif, malgré les nombreuses difficultés auxquelles il se heurtait déjà. J'y faisais en particulier référence à l'extraordinaire épopée jésuite des XVII^e et XVIII^e siècles, période reconnue par les autorités chinoises elles-mêmes comme « l'âge d'or des relations entre la Chine et l'Occident ». Un formidable transfert de connaissances entre l'Europe et la Chine s'était effectué durant cette période dans les deux sens, notamment vers l'Europe pour laquelle la découverte de la Chine a entraîné un bouleversement de ses modes de pensée à trois niveaux : scientifique pour les notions d'espace et de temps, éthique pour le rapport entre religion et morale, politique enfin sur la question du despotisme éclairé. Alors que l'Occident questionnait sa propre identité sur les bases de la raison et non plus de la religion, ce dialogue avec l'empire du Milieu, par jésuites interposés, a ouvert l'horizon politique et culturel de l'Europe dans l'esprit des Lumières. Cet « âge d'or » est révolu, mais il me semblait qu'il pouvait inspirer un dialogue certes exigeant sur les intérêts et valeurs de chacun, mais ouvert sur les coopérations nécessaires dans un monde multipolaire. Même sur le plan politique, un tel dialogue me paraissait pouvoir être fécond, par exemple en incitant d'une part l'Occident à corriger certaines dérives de sa démocratie liées à une conception trop individualiste de la liberté et au contraire de l'autre, la Chine à donner une plus large place à l'individu dans la recherche de l'intérêt général garanti par l'État. Déjà Tocqueville mettait en garde contre ces deux dérives possibles, l'individualisme qui isole et le despotisme qui étouffe.

Le problème est que pour dialoguer il faut être deux et que le 2^e mandat de Xi Jinping m'a convaincu que « l'empereur rouge » n'était pas dans cette logique, mais dans celle du despotisme à l'intérieur et de l'hégémonie à l'étranger. À l'intérieur : médias contrôlés, censure dans les universités, religions persécutées ; mouvements citoyens étouffés, etc. À l'étranger : Route de la soie vassalisant les pays traversés, diplomatie des « loups guerriers », appropriation de la mer de Chine, etc. C'est ce dernier point en particulier qui justifie le titre du livre Menace pour la paix et l'ordre mondial : « réunification » de Taïwan par la force si nécessaire et incessantes violations des droits des pays voisins malgré la condamnation du tribunal arbitral de La Haye sont autant de menaces pour la paix en Asie-Pacifique.

EMMANUEL LINCOT : Avant même la pandémie, en 2019, comme vous le rapportez, vous avez été brutalement expulsé du pays alors que vous meniez une enquête de terrain sur les religions en Chine. Pensez-vous pouvoir y retourner ou considérez-vous que la situation politique y est désormais trop dangereuse pour un chercheur étranger ?

CLAUDE MEYER : Je doute qu'un visa me soit accordé si je le demandais. Mais je ne prendrai pas ce risque, car aucune raison ne m'a été donnée pour mon expulsion. La seule qui fut transmise au consul de France était « Immigration reasons » (« pour des raisons d'immigration »).

Chaque chercheur étranger doit évaluer le risque spécifique lié à sa recherche. Dans mon cas, ma recherche sur les religions a peut-être été jugée trop sensible par un fonctionnaire zélé, qui sait ? À mon avis, le chercheur étranger doit peser les risques d'un double point de vue : le sujet de recherche, mais aussi les personnes rencontrées.

EMMANUEL LINCOT : Vous rappelez (p.33) que la Chine est actuellement la première puissance industrielle au monde, que sa domination est sans partage dans de nombreux domaines à l'exception de deux d'entre eux que vous pointez du doigt : les puces de nouvelle génération et la recherche fondamentale. En quoi ces deux domaines sont-ils cruciaux et permettent aux États-Unis ou au Japon de tenir encore la distance ?

CLAUDE MEYER : Prenons d'abord la question particulièrement cruciale des puces. Le retard de la Chine est considérable à 2 niveaux : d'une part, elle ne représente que 9 % de la valeur ajoutée mondiale contre 46 % pour les États-Unis et de l'autre, elle est spécialisée dans les puces bas ou milieu de gamme (14 nm contre 5-7 nm pour Taïwan, etc.), car les talents lui manquent. Les États-Unis veulent étouffer le développement technologique de la Chine en bloquant son accès aux puces inférieures à 8 nm et aux machines EUV qui permettent de les fabriquer.

La Chine n'est pas restée inactive face à ce retard avec un plan 2020-2025 de 322 Md\$ ciblant les puces hauts de gamme, avec un certain succès d'ailleurs puisque la société chinoise SMIC est parvenue à graver des puces de 7 nm. Mais surtout l'arrivée spectaculaire du robot chinois Deepseek semble modifier en profondeur l'écosystème de l'IA : coûts très inférieurs et puces de milieu de gamme. L'annonce de *Deepseek* signifie donc que les sanctions américaines peuvent stimuler l'innovation chinoise et non la freiner. Cela s'était déjà produit dans le cas de *Huawei* : privé d'*Android*.

En revanche, on peut s'étonner de la faiblesse de la recherche fondamentale en Chine et donc le très faible nombre de prix Nobel, compte tenu de la remarquable créativité dont le pays a

fait preuve dans le passé. Ce contraste avec la situation actuelle s'explique par la priorité donnée à son développement industriel grâce à la recherche appliquée autochtone. Malgré leur nombre record, les dépôts de brevets ne se sont pas encore traduits par des innovations ou inventions majeures, sauf quelques exceptions. Certes la Chine s'est imposée comme le premier déposant de brevets au monde, mais la majorité concerne le marché intérieur et le nombre de demandes déposées à l'étranger reste encore faible, notamment pour les brevets « triadiques », déposés simultanément en Europe, aux États-Unis et au Japon.

EMMANUEL LINCOT : Washington va-t-il durcir ses positions stratégiques face à la Chine ? Les revendications irrédentistes de Donald Trump sur le Groenland peuvent-elles compromettre le projet des Nouvelles Routes de la soie et leur passage par le pôle ?

CLAUDE MEYER : Il semble que c'est la grande inconnue de son programme. Il a peu parlé de son positionnement stratégique en Asie-Pacifique sauf pour reprocher à Taïwan, comme il le fait pour les Européens, de ne pas dépenser assez pour sa propre défense et de trop se reposer sur les États-Unis. Va-t-il suivre les traces d'Obama et surtout de Biden qui a considérablement renforcé les alliances américaines dans la région pour endiguer les ambitions chinoises ? Cela ne me semble pas évident, malgré les déclarations du chef du Pentagone Pete Hegseth durant sa tournée dans le Pacifique fin mars 2025. Concernant Taïwan, Trump n'a pas de sympathie particulière pour cet allié encombrant auquel il reproche par des propos largement mensongers de ne pas payer pour le matériel militaire reçu des États-Unis et d'avoir pillé l'industrie américaine des semi-conducteurs. D'ailleurs quelle légitimité aurait-il pour intervenir en cas d'invasion par la Chine, lui qui n'exclut pas de conquérir le Groenland, par la force si nécessaire ?

Le projet éventuel des Nouvelles Routes de la soie (BRI) au Groenland, territoire autonome sous souveraineté danoise, pourrait-il être compromis par les visées de Trump ? Je ferai deux remarques à ce sujet. D'abord il me semble que cela ne constitue pas une priorité pour Pékin qui a déjà bien du mal, depuis 2018, à gérer les conséquences de son projet phare qui a mobilisé jusqu'en 2023 environ 1000 Md\$. Pékin se retrouve en effet face au « piège de la dette » des pays fragiles qui ont bénéficié de la BRI. Les prêts alors consentis par la Chine ont laissé un héritage de dette insoutenable dans certains pays, ce qui a forcé Pékin à la restructurer et à octroyer de nouveaux prêts d'urgence à ses débiteurs fragiles. En 2010, moins de 5 % du portefeuille chinois de prêts à l'étranger soutenaient des pays emprunteurs en difficulté, mais ce chiffre a grimpé à 60 % en 2021. La facture de la BRI s'est alourdie au fil des années et a contribué à l'envolée de la dette chinoise totale qui dépasse désormais 300%

du PIB. Face à une forme de désenchantement qui a aussi gagné les pays destinataires, le pouvoir a donc révisé sa stratégie concernant ce mégaprojet à partir de 2018, à la fois sur le volume des projets financés, leur taille et leurs destinations.

J'en arrive à ma 2^e remarque concernant votre question sur le Groenland. Dans le cas improbable où Trump réussirait à mettre la main sur le Groenland, il me paraît évident que cela empêcherait la Chine d'y déployer la BRI, sauf à envisager une exploitation commune de ses ressources, hypothèse encore plus improbable.

EMMANUEL LINCOT : Comment évaluez-vous le rapprochement entre la Chine et la Russie ? L'engagement de la Corée du Nord auprès de la Russie contre l'Ukraine peut-il nuire à terme à leurs relations ?

CLAUDE MEYER : Pour évaluer le rapprochement entre la Chine et la Russie, il faut d'abord rappeler une phrase de leur déclaration conjointe du 4 février 2022 : « L'amitié entre les deux États n'a pas de limites, il n'y a pas de domaines de coopération "interdits" ». Tout est dit et on est très loin des rapports entre l'URSS et la Chine de Mao. Il n'est pas étonnant que Xi Jinping trouve en Vladimir Poutine un allié de choix : leurs relations personnelles sont excellentes et ces deux « démocraties » partagent la même détestation de l'Occident dans leur combat commun contre les démocraties libérales. S'agissant des droits de l'homme, la Chine et la Russie sont classées respectivement 177^e et 150^e sur un total de 195 pays selon le rapport 2023 de *Freedom House*.

Leurs relations sont ambivalentes entre convergences sur des sujets essentiels et méfiance réciproque pour le reste. S'y ajoute un certain ressentiment de la Russie face à l'expansion de la puissance chinoise qui contraste avec son propre déclin économique et lui fait craindre une excessive dépendance, voire une forme de vassalisation. L'obsession pour la survie de leurs régimes politiques constitue l'arrière-plan d'un partenariat qui repose sur trois piliers essentiels : complémentarité commerciale, coopération militaire et convergence sur l'instauration d'un nouvel ordre mondial anti-occidental. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022 a constitué un moment charnière pour le renforcement de leurs liens, notamment sur le plan économique.

Les relations économiques sino-russes ont considérablement évolué au fil du temps, avec la succession de périodes de coopération et de tensions. Après l'invasion de l'Ukraine par Moscou en 2022, la Chine est devenue pour la Russie une bouée de sauvetage cruciale sur le plan économique dans le contexte des sanctions occidentales : les échanges commerciaux ont atteint le niveau record de 240 Md\$ en 2023, plus du double du montant enregistré en 2020.

En 2023, la Chine était le premier partenaire commercial de la Russie alors que dans l'autre sens, Moscou n'était que le 8^e pour Pékin, ce qui met en évidence l'asymétrie qui caractérise ces échanges. Cette dépendance s'est encore accrue en raison des sanctions européennes depuis l'invasion de l'Ukraine, notamment pour le pétrole. Dans l'autre sens, il faut noter la forte augmentation de deux catégories d'exportation chinoises, l'automobile et les biens essentiels à l'industrie de défense russe. Certes la Chine n'a fourni aucune arme létale - contrairement à l'Iran et à la Corée du Nord - mais certaines exportations contribuent à l'économie de guerre, surtout des biens à double usage (microprocesseurs, etc.). Sur le plan financier, l'usage des devises nationales dans le commerce sino-russe progresse rapidement ; Chine et Russie coopèrent depuis longtemps en matière de « dédollarisation » de leurs échanges, mais la guerre et les sanctions ont considérablement accéléré ce processus,

Sur le plan politique, la convergence est évidente. Régimes autoritaires dont le pouvoir est concentré entre les mains d'un seul dirigeant, Chine et Russie répriment toute dissidence intérieure et sapent l'État de droit pour imposer leur autorité. Elles ont également recours à des tactiques subversives pour étendre leur influence à l'étranger et saper les normes démocratiques. En politique étrangère, elles ont tendance à se soutenir au Conseil de sécurité de l'ONU, où elles disposent d'un droit de veto. Elles se coordonnent de plus en plus sur les grands dossiers stratégiques, tels que l'Iran et la Corée du Nord.

En matière stratégique, « l'amitié sans limites » entre la Chine et la Russie repose sur la « déclaration conjointe » du 4 février 2022 qui scelle leur partenariat pour un nouveau leadership mondial, clairement dirigé contre les États-Unis et l'OTAN. Elle dévoile le projet commun aux deux démocraties : un modèle alternatif de gouvernance pour un monde post occidental. Alternatif, ce modèle l'est dans sa définition de la « démocratie ». Selon elles, le concept peut prendre des formes diverses, car « il n'existe pas de modèle unique pour guider les pays dans l'établissement de la démocratie ». Le document dénonce ensuite la logique de blocs et d'alliances militaires mise en œuvre par une Amérique belliqueuse qui entraîne des effets déstabilisateurs en Europe et en Asie. La Chine vole au secours de Moscou pour stigmatiser l'élargissement de l'OTAN et en retour, elle reçoit le soutien de Poutine pour ses revendications en Asie et sa condamnation de la politique américaine en Indo-Pacifique.

Cependant, « l'amitié sans limites » n'exclut pas l'autonomie : la cette convergence stratégique entre Chine et Russie n'est pas un alignement, mais plutôt un excellent exemple de la formule classique « Un même lit, des rêves différents ». Les deux puissances sont des acteurs autonomes, avec des attitudes fondamentalement différentes à l'égard de l'ordre international. Poutine veut détruire l'architecture mondiale actuelle sans vision pour le jour d'après sauf l'expansion de l'empire russe, le second veut le remplacer par la « solution

chinoise » qu'il développe à travers ses initiatives géopolitiques et ses concepts « pour la nouvelle ère ». La Chine poursuit ainsi un double objectif : d'une part, présenter une alternative viable au leadership des États-Unis tout en préservant sa position centrale dans une économie mondialisée et de l'autre, développer des relations stables et profitables avec la Russie grâce à des frontières sûres, des ressources naturelles à bon prix et le soutien à sa politique en Asie-Pacifique.

Convergence économique et stratégique, mais aussi coopération militaire. Dans le contexte de forte tension internationale, la coopération sino-russe en matière de défense s'est approfondie et diversifiée depuis le début des années 2010... Au cours des trois dernières décennies, mais surtout depuis 2014, la Russie a fourni à la Chine des systèmes d'armes de plus en plus avancés, notamment des sous-marins de classe Kilo, le système de missiles antiaériens S-400 et l'avion de combat polyvalent Su-35. Les échanges entre militaires et les exercices conjoints, bilatéraux et multilatéraux, ont augmenté en fréquence, en ampleur et en complexité. Un troisième axe de développement dans la coopération militaire a pris de plus en plus d'importance ces dernières années grâce à des projets technologiques communs.

J'en viens à la 2^e partie de votre question, l'implication de la Corée du Nord dans le conflit en Ukraine et la position de la Chine à cet égard. En juillet 2023, Pyongyang a exprimé son « soutien total » à l'armée et au peuple russes « qui luttent pour défendre leurs droits souverains et les intérêts de leur pays » et depuis, les dirigeants se sont rencontrés à deux reprises. En juin 2024, Vladimir Poutine s'est déplacé dans la capitale nord-coréenne pour signer avec Kim Jong-un leur « Accord de partenariat global stratégique » prévoyant notamment une assistance mutuelle en cas d'agression. L'engagement de la Corée du Nord auprès de la Russie contre l'Ukraine peut-il nuire à terme aux relations entre Pékin et Moscou ? Rappelons d'abord que la Chine est liée à Pyongyang, y compris sur le plan militaire, par le « Traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle » de 1961, renouvelé en 2021. La Corée du Nord constitue pour la Chine une zone tampon contre toute invasion américaine par le Sud - « les lèvres qui protègent la bouche » selon l'expression chinoise -, mais les ambitions nucléaires de son turbulent voisin deviennent de plus en plus difficiles à gérer pour la Chine qui milite pour la dénucléarisation de la péninsule de manière à rester la seule puissance nucléaire d'Asie orientale. Le soutien antérieur de la Chine aux sanctions de l'ONU contre la Corée du Nord a provoqué une dégradation des relations, mais Pékin reste le partenaire humanitaire et commercial le plus important pour la Corée du Nord. Pour répondre encore plus directement à votre question. La Chine surveille attentivement ce rapprochement entre la Russie et la Corée du Nord, mais je ne pense pas qu'elle en prenne ombrage tant que cela ne remet pas en cause l'alliance traditionnelle entre Pékin et Pyongyang. Au contraire, je

pense qu'elle voit plutôt d'un bon œil le soutien des soldats nord-coréens à une armée russe à court de combattants pour une avancée décisive en Ukraine.

EMMANUEL LINCOT : L'effondrement du régime de Bachar al-Assad et l'affaiblissement de la puissance iranienne au Proche-Orient sont-ils de nature à remettre en cause la stratégie mise en œuvre par Pékin dans cette région du monde ?

CLAUDE MEYER : L'affaiblissement de la puissance iranienne résulte principalement des déboires du Hezbollah au Liban et de la chute de Bachar Al-Assad en Syrie. Ce dernier constituait en effet un pilier de « l'axe de résistance » auquel Téhéran assigne deux objectifs principaux : la lutte armée pour affaiblir Israël et offrir à l'Iran une « profondeur stratégique ». La chute de la Syrie en tant que de cet axe constitue donc une défaite grave, tant sur le plan stratégique, mais surtout idéologique en rapport avec ce que de plus en plus de commentateurs occidentaux appellent cette fois « le nouvel axe du mal », réunissant Chine, Russie, Iran et Corée du Nord. Ces pays ont le même adversaire, un Occident trop longtemps dominant, l'affaiblissement de cet axe à travers l'Iran signifierait donc aussi par voie de conséquence une diminution de la pression idéologique de la Chine à cet égard.

Je ne connais pas suffisamment bien la situation au Proche et au Moyen-Orient pour me prononcer, mais il me semble que cet argument pèse peu face aux succès diplomatiques et économiques de la Chine dans cette région. En mars 2023, après quatre jours de négociations à Pékin, l'Arabie saoudite et l'Iran annonçaient la reprise de leurs relations diplomatiques, grâce à la médiation réussie de la Chine qui s'affirmait ainsi comme un acteur majeur dans les relations internationales et comme l'artisan d'un des événements les plus marquants en géopolitique. Sur le plan économique, les avancées ne se limitent pas aux questions énergétiques et aux infrastructures physiques, mais des percées remarquables ont été enregistrées au titre des Nouvelles routes de la soie numériques évoquées plus haut : des partenariats spectaculaires ont été conclus avec l'Arabie saoudite et les États arabes unis dans l'intelligence artificielle.

EMMANUEL LINCOT : Comment interprétez-vous l'intégration de l'Indonésie au sein des BRICS ?

CLAUDE MEYER : Je répondrai en 2 temps : qu'est-ce qui justifie l'adhésion de l'Indonésie de son point de vue et quelle influence cela peut-il avoir sur sa relation avec la Chine ?

L'adhésion de l'Indonésie aux BRICS est justifiée par plusieurs facteurs stratégiques et économiques. Première puissance d'Asie du Sud-Est en termes de population (281 millions d'habitants) et de PIB (1400 Md\$), elle cherche à jouer un rôle plus actif sur la scène internationale et de faire entendre sa voix dans les débats mondiaux, notamment les questions de gouvernance. Sur le plan économique, elle pourra bénéficier de nouvelles opportunités commerciales et d'investissement avec d'autres membres des BRICS, ce qui lui permettra de diversifier ses partenariats commerciaux et de réduire sa dépendance vis-à-vis des pays occidentaux, mais aussi de la Chine. En termes de financements elle aura accès à la banque des BRICS - la Nouvelle Banque de Développement (NDB) -, qui finance des projets d'infrastructure et de développement dans les pays membres. De plus, son adhésion est alignée sur ses priorités nationales : sécurité alimentaire et énergétique, éradication de la pauvreté et développement du capital humain. Enfin elle estime que cette adhésion est compatible avec la poursuite d'une politique étrangère active et indépendante, conforme à sa tradition. Cette dernière précision est capitale, car à première vue elle ne semble pas aller de soi : en effet, en parallèle de son adhésion aux BRICS, l'Indonésie est candidate à l'OCDE, le groupe de 38 économies avancées, principalement occidentales ; ce double alignement suscite le débat dans la presse nationale en raison des divergences idéologiques entre les deux blocs, mais le président Subianto considère qu'une telle politique étrangère indépendante est conforme à la position traditionnelle de non-alignement du pays.

Sur le plan idéologique, il est évident qu'elle ne partage pas la détestation par Pékin de l'Occident, avec lequel elle souhaite garder de bons rapports, notamment avec les États-Unis. Dans le cadre du partenariat global établi en 2010 - élevé au niveau stratégique en 2015 conformément au « pivot vers l'Asie » de Barack Obama -, les deux pays entretiennent de solides relations sur les plans diplomatique, économique et militaire. Du point de vue stratégique, le partenariat couvre la sécurité, le contre-terrorisme et la lutte contre le changement climatique ; ses relations se sont encore renforcées sous Biden depuis le sommet du G20 à Bali en 2022. Sur le plan économique, les échanges économiques sont concentrés dans le domaine des ressources naturelles et de l'aide au développement. Sur le plan militaire, les deux pays collaborent étroitement dans la lutte contre le terrorisme et des exercices conjoints tels que « Super Garuda Shield » sont organisés depuis 15 ans.

EMMANUEL LINCOT : Dans quelle mesure l'adhésion de l'Indonésie aux BRICS affectera-t-elle ses relations avec la Chine ?

CLAUDE MEYER : Elle ne partage pas la vision idéologique chinoise et celles d'autres membres comme la Russie ou l'Iran, mais c'est le cas aussi de l'Inde par exemple. Son adhésion renforcera encore les rapports étroits qu'elle entretient avec Pékin grâce à leur partenariat stratégique global (2013) et leur accord de libre-échange via l'ASEAN et le RCEP. Pékin est le 1er partenaire commercial de l'Indonésie, son premier fournisseur et de loin son premier client devant les États-Unis et le Japon ; la Chine est aussi le deuxième investisseur derrière Singapour et devant Hong Kong. Le nickel en particulier joue un rôle important dans les exportations et les investissements, car l'Indonésie détient près du quart des réserves mondiales de ce métal essentiel pour la fabrication d'acier inoxydable et les batteries électriques. Le pays a fait de la fabrication de ces dernières la clé de son programme de développement national, ce qui implique de nouveaux projets d'extraction et de raffinage du nickel, dont les principaux acteurs sont les entreprises chinoises. La fabrication de batteries entraîne celle de véhicules électriques : le principal fabricant chinois de véhicules électriques, *BYD*, prévoit d'achever la construction de son usine de 1 Md\$ d'ici la fin 2025 tandis qu'un autre constructeur chinois, *Chery*, s'est engagé à faire de l'Indonésie sa base de production pour l'ensemble de l'Asie du Sud-Est. Par ailleurs, l'Indonésie est le premier bénéficiaire de la BRI en Asie du Sud-Est, couvrant ses projets dans le nickel, les énergies renouvelables et les infrastructures. Le TGV qui relie désormais Jakarta à Bandung en particulier est emblématique à un double titre : c'est le premier TGV de l'Asie du Sud-Est et le premier aussi exporté par la Chine. Cependant, l'Indonésie s'efforce de rééquilibrer sa relation avec la Chine en diversifiant ses partenaires comme la Corée du Sud (*Hyundai* et *LG*) et Taïwan (*Foxconn*). Le déséquilibre dans les relations économiques suscite des préoccupations sur une dépendance excessive envers Pékin. Par exemple, la Chine contrôle 60 % de la production totale nationale de nickel, alors que les entreprises publiques indonésiennes n'en contrôlent que 5 %. Jakarta cherche donc à diversifier ses partenaires commerciaux tout en renforçant son influence régionale, car l'arrivée de l'Indonésie pourrait renforcer son rôle de leader au sein de l'ASEAN et avoir aussi certains effets sur le bloc des BRICS en lui-même.

EMMANUEL LINCOT : Avec le limogeage successif des deux ministres de la Défense chinois (Li Shangfu puis Dong Jun) les purges au sein de l'Armée populaire de Libération (APL) ne cessent de s'accélérer. Comment l'interprétez-vous ?

CLAUDE MEYER : Une succession d'incidents surprenants semble indiquer en effet que le contrôle exercé par Xi Jinping sur le bras armé du PCC n'est pas aussi parfait qu'il l'espérait et que les purges de grande ampleur qu'il a conduites dans l'APL depuis son accession au pouvoir n'ont pas mis un terme aux problèmes de corruption, voire de loyauté. Le ministre de la

Défense, Li Shangfu, a disparu en septembre 2023, six mois seulement après sa nomination en mars, et a été remplacé en décembre de la même année. Corruption ou manque de loyauté ? Les experts se perdent en conjectures, y compris sur son sort actuel. L'hypothèse la plus probable serait un problème de corruption, car il a été de 2017 à 2022 en charge de l'équipement dans la Commission militaire centrale, mais certains n'excluent pas des divergences politiques ou stratégiques avec le Président. De plus, la situation actuelle de son successeur, l'amiral Dong Jun, reste incertaine et entourée de controverses. Bien qu'il soit officiellement en poste depuis le 29 décembre 2023, des rumeurs persistantes évoquent une enquête pour corruption à son encontre, dans le cadre de la campagne anticorruption. Ces allégations ont été démenties par les autorités chinoises, qui les ont qualifiées de « pures fabrications », et dénoncées des intentions malveillantes derrière ces accusations. Parallèlement, 9 généraux ont été limogés au cours d'une purge à la tête de la Force des missiles - responsable notamment de l'arsenal nucléaire -, ce qui indique que le contrôle de l'APL par Xi Jinping est loin d'être acquis malgré de longues années de réformes et de lutte anticorruption. Par ailleurs, ce limogeage du ministre de la Défense faisait suite à la disparition, pour des raisons tout aussi obscures, du ministre des Affaires étrangères Qin Gang deux mois plus tôt. Deux disparitions de membres clés du gouvernement chinois en moins de trois mois ! Voilà qui pose question si elles sont motivées par le non-respect de la discipline du Parti ou par la contestation de ses dirigeants, alors que le régime se targue de ne promouvoir que les responsables les plus compétents et les plus méritants.

EMMANUEL LINCOT : Les ingérences de la Chine en France et en Occident sont particulièrement documentées et l'IRSEM en a rappelé l'étendue. Pensez-vous que l'ampleur du phénomène est désormais conscientisée par nos élites dirigeantes ?

CLAUDE MEYER : Il me semble qu'il faut distinguer plusieurs niveaux dans les élites dirigeantes.

Au niveau politique, il me semble que les responsables – gouvernement et députés – ont tous les éléments pour prendre la mesure de ces ingérences, si du moins ils lisent les rapports qui sont disponibles, non seulement celui de l'IRSEM, mais aussi ceux du Parlement européen et de l'Assemblée nationale. Ces ingérences sont de plus en plus nombreuses et touchent tous les secteurs : services de renseignements, processus électoraux, cyberintimidation, menaces contre la liberté académique, non-respect de la propriété intellectuelle, noyautage des diasporas chinoises, etc. Qu'il y ait prise de conscience au niveau politique, je le crois probable, mais je ne suis pas sûr que cela se traduise en mesures défensives efficaces.

Au niveau des universités et des entreprises, je ne pense pas qu'elles aient vraiment pris la mesure du danger de ces ingérences chinoises qui selon le Rapport de l'Assemblée nationale, « constituent la menace la plus grave pour la France », car elles s'attaquent au patrimoine scientifique et technologique du pays de façon massive : « La Chine s'est distinguée (...) puisqu'elle est impliquée dans 70 % à 80 % des cas notables, voire graves » des influences étatiques dans le monde académique et scientifique. Le rapport du Parlement européen se dit inquiet des partenariats entre les universités et les entités chinoises et il exhorte les États membres à réexaminer ces partenariats pour sauvegarder la souveraineté économique de l'Europe. L'infiltration chinoise dans les universités et laboratoires de recherche européens est rendue d'autant plus facile que le manque de crédits y est endémique et que l'apport financier des étudiants ou programmes de recherche chinois peut être crucial. Sur le plan académique, les instituts Confucius constituent évidemment un outil d'ingérence privilégié. La multiplication des atteintes aux libertés académiques par ces entités intrinsèquement liées au Parti communiste chinois a conduit un grand nombre d'universités à les fermer, par exemple une quinzaine aux États-Unis et en Europe, à Lyon et Liège. En conclusion, pour le dire d'un mot, je pense qu'au niveau des entreprises, les grandes sont averties des risques de pillage, comme certains cas les ont médiatisés. Ce n'est pas le cas, je pense, des PME et des *start-up*, sans parler des universités, où le risque est grandement sous-évalué.

EMMANUEL LINCOT : Avec le Covid-19, l'image de la Chine s'est considérablement dégradée en Occident comme le rappelle une étude du *Pew Center* que vous mentionnez (p. 131). Est-ce une dégradation irréversible selon vous pour les années à venir ?

CLAUDE MEYER : Je suis partagé sur cette question. Je suis tenté de répondre positivement, en précisant que le fossé va s'élargir entre d'une part un « Sud global » favorable à la Chine et un Occident de plus en plus critique à l'égard des politiques conduites par Pékin. D'un autre côté, l'ordre mondial est complètement bouleversé par l'arrivée de Trump au pouvoir avec des conséquences encore incalculables. Dans un retournement géopolitique historique, l'Europe doit désormais faire face à un nouvel impérialisme, celui d'une Amérique qui d'alliée est devenue adversaire. La remise en cause de la relation transatlantique et de l'OTAN fait peser un risque existentiel sur le continent européen tandis que le vice-président américain se livre à une guerre idéologique d'une exceptionnelle violence contre les valeurs du Vieux Continent. Déjà confrontée aux révisionnismes menaçants de la Russie et de la Chine, l'Europe doit donc désormais faire face à un troisième hégémonisme qui se détourne des valeurs démocratiques et fait fi de l'alliance atlantique pour se tourner vers la Russie. Un axe Washington-Moscou s'ébauche et pour le contrer, certains en Europe proposent même, dans

une stratégie de contournement, un rapprochement avec une Chine qui serait à leurs yeux un acteur plus fiable sur les questions globales.

Un tel retournement d'alliance appelle cependant de sérieuses réserves, car il télescope le court et le moyen terme : certes le défi le plus immédiat pour l'Europe est celui du rapprochement Washington-Moscou, mais la menace chinoise apparaît beaucoup plus dangereuse à terme. L'inébranlable volonté impériale de Pékin est en effet structurée de façon méthodique par un président encore jeune qui dispose d'un mandat quasiment à vie : son « rêve chinois de renaissance » vise un nouvel ordre mondial anti-occidental qui consacre la suprématie de la Chine et la replace au centre du monde, comme l'était l'empire du Milieu avant les « humiliations » subies au XIXe siècle. Cette tentation hégémonique se déploie sans retenue en Asie-Pacifique, mais l'Europe n'est pas épargnée, tant en matière économique qu'au niveau de ses valeurs fondatrices.

Si, malgré tout, ce retournement s'opérait, le regard de l'Europe sur la Chine on serait évidemment modifié et affecterait les sondages mentionnés.

EMMANUEL LINCOT : Taïwan reste le point de cristallisation des tensions sino-américaines. Quelle serait selon vous la stratégie de l'Union européenne en cas de conflit ?

CLAUDE MEYER : Cela dépendrait notamment de la forme que prendrait ce conflit. Il faut d'abord rappeler l'*imbroglio* juridique concernant le statut de Taïwan. Pékin pose le « principe d'une seule Chine », la République Populaire de Chine (RPC) y compris Taïwan. Le dilemme pour les autres pays est de réconcilier deux impératifs : se soumettre au *diktat* de la RPC interdisant toute relation officielle avec Taïwan, mais en même temps maintenir des liens avec cette vibrante démocratie, enjeu stratégique majeur sur les routes maritimes du commerce international, mais aussi 21e économie mondiale et 1er producteur de semi-conducteurs de la planète. La plupart des pays adhèrent au principe d'une seule Chine, y compris Taïwan, et reconnaissent la RPC comme le seul gouvernement légitime tout en maintenant des relations officieuses avec Taïwan. Dans la ligne de la résolution 2758 de l'ONU, ils n'ont pas défini ce que signifie « une seule Chine » et n'ont pas pris position sur la question de la souveraineté de Taïwan. Une claire distinction est ainsi établie entre le « principe » lui-même d'une seule Chine posé par Pékin et la « politique » dite d'une seule Chine conduite par les pays qui reconnaissent la RPC comme son représentant légitime. « Politique » contre « principe », la nuance n'est pas seulement sémantique, car la reconnaissance du « principe d'une seule Chine » posé par la RPC revient à avaliser la position de Pékin sur Taïwan, y compris sur un recours éventuel à la force. Cette position est en particulier celle de la France et des États-

Unis. De surcroît, ces derniers sont liés à Taïwan par le Taiwan Relations Act de 1979, caractérisé par « l'ambiguïté stratégique » : il oblige en effet Washington à fournir tous les moyens nécessaires à la défense de Taïwan, mais sans s'engager sur des interventions éventuelles au sol des troupes américaines.

La probabilité d'un affrontement est évidemment très difficile à prévoir, car elle dépend de multiples facteurs politiques et militaires. Certains braquent les projecteurs sur 2027, 100e anniversaire de l'APL, après que Xi Jinping ait tiré les conclusions de la guerre en Ukraine, pesé le degré de loyauté de l'APL et évalué les risques politiques d'une opération très coûteuse en vies humaines. De plus, cette question du « Quand » dépend aussi étroitement de l'autre question, celle du « comment », invasion frontale ou prise de contrôle par étapes. Une invasion soudaine avec débarquement paraît très improbable au regard de la stratégie chinoise traditionnelle, soumettre sans combattre. On peut imaginer une gradation entre étapes successives plutôt qu'une invasion soudaine et massive : intensification des opérations dans la « zone grise »¹, suivi d'un blocus et finalement, si nécessaire, la prise de contrôle effectif de Taïwan par l'APL. Les harcèlements de niveau faible et sans combat seraient intensifiés dans un premier temps : exercices de grande envergure et de plus en plus complexes près de Taïwan, opérations navales et aériennes, vols de drones encerclant Taïwan, cyberattaques contre des infrastructures critiques de l'île, coupure de câbles sous-marins, etc. En dessous du seuil d'une attaque frontale, la seconde étape pourrait être celle d'un blocus, couplé ou non à un débarquement sur une ou plusieurs petites îles de l'archipel. Les blocus du trafic maritime et aérien entraîneraient pendant des mois une interruption des importations vitales de l'île, forçant Taipei à capituler. Un cran supplémentaire serait franchi par des frappes de missiles à grande échelle dans le but d'obliger Taïwan à se rendre. En cas de refus, interviendrait alors la troisième étape, le débarquement sur l'île principale. Parallèlement, l'APL pourrait utiliser des missiles de précision et des frappes aériennes contre des cibles clés, gouvernementales et militaires, dans le triple but de dégrader les défenses de Taïwan, neutraliser ses dirigeants et saper la détermination du pays à résister...

Revenons alors à la question de savoir quelle serait la position de l'Europe dans ce scénario en 3 temps. La question ne se pose pas de la même façon que pour les États-Unis, qui auraient alors à décider de leur intervention éventuelle. La réponse de l'Europe se limiterait sans doute à deux types d'action : une condamnation de plus en plus ferme à mesure que l'escalade monterait en puissance, parallèlement à des sanctions économiques et politiques de plus en plus lourdes. Si au contraire un conflit de haute intensité s'engageait à travers une invasion

¹ La « zone grise » se situe entre guerre et paix : les frontières entre le type d'opérations – militaires ou civiles – sont floues et les actions entreprises peuvent être interprétées de différentes manières.

brutale de l'île déclenchant une intervention américaine, l'Europe comme une grande partie de la communauté internationale condamnerait vigoureusement l'invasion chinoise et mettrait en place le niveau le plus élevé de sanctions. Cependant ces mesures de rétorsion pèseraient peu face au cataclysme déclenché, surtout si les États-Unis intervenaient : pertes humaines incalculables pour les belligérants et conséquences dévastatrices qui affecteraient progressivement le monde entier sur les plans économique et géopolitique.

EMMANUEL LINCOT : La valeur du patrimoine immobilier, soulignez-vous (p.226), représente 75 % de la richesse des ménages contre 35 % aux États-Unis et pourtant, le droit d'usage de la propriété est cessible pour une durée de 70 ans pour l'immobilier résidentiel seulement. Cette situation n'est-elle pas dangereuse dans un contexte de fragilisation de l'économie chinoise ? Vous ajoutez (p.232) que le niveau d'endettement du pays atteint 305 % du PIB... Quelles peuvent en être les conséquences d'un point de vue socio-politique ?

CLAUDE MEYER : La question du droit d'usage ne joue pas un rôle particulier dans la crise immobilière actuelle : d'une part, la question ne se posera qu'à partir de 2030 et de l'autre, selon la loi sur la propriété adoptée en 2007, les droits d'usage des terrains résidentiels seront renouvelés automatiquement après expiration, même si les conditions exactes (frais d'enregistrement, etc.) ne sont pas claires. La crise actuelle a une double origine, une bulle spéculative et une fiscalité locale défailante.

La demande de logements repose sur 2 facteurs, des besoins réels liés à l'urbanisation auxquels s'ajoute une demande spéculative. La demande réelle est alimentée par la poursuite de l'urbanisation qui devrait passer de 66 % actuellement à 80 % selon l'objectif du gouvernement. La spirale spéculative s'explique par le rôle clé de l'immobilier comme produit d'épargne, par la finance chinoise, à la différence des États-Unis ou de l'Europe, n'est pas en mesure de proposer des produits d'épargne attrayants pour les particuliers. Cela explique que les personnes aisées soit placent leur argent à l'étranger quand elles le peuvent, soit achètent parfois des dizaines d'appartements. Les promoteurs ont trop anticipé cette 2e source de demande, ce qui explique le nombre élevé d'appartements neufs inoccupés et donc en grande partie le marasme actuel. L'autre dysfonctionnement concerne la fiscalité locale. Le transfert de ressources par l'État central aux collectivités territoriales est insuffisant pour couvrir les dépenses qui leur sont allouées. De plus, il n'existe pas d'impôt foncier, véritable serpent de mer de la fiscalité chinoise. En conséquence, les collectivités locales ont développé des politiques agressives de ventes de terrains aux promoteurs, ce qui augmente aussi la spéculation immobilière.

En résumé, la situation fiscale de la Chine est la suivante. L'État central est très frugal, notamment parce qu'il délègue aux collectivités locales la protection sociale, et son taux d'endettement ferait pâlir d'envie bien des gouvernements. En revanche, les collectivités territoriales et les entreprises sont très endettées, ce qui explique le taux élevé de la dette totale du pays. Mais si on prend en compte les avoirs détenus par la Chine à l'étranger, sa situation financière reste saine, comme le reconnaissent les agents de notation en lui attribuant la note A+.

EMMANUEL LINCOT : L'armée régulière est secondée par des milices, insistez-vous. Un scénario à la Prigojine peut-il être envisagé en Chine ?

CLAUDE MEYER : Cela me paraît tout à fait exclu, compte tenu du contrôle absolu que Xi Jinping veut maintenir sur toutes les institutions, notamment l'armée en tant que Président de la Commission militaire centrale de l'État.

EMMANUEL LINCOT : Vous concluez votre ouvrage en disant que l'Union européenne peut être une puissance d'équilibre entre la Chine et les États-Unis (p.294). C'était peut-être vrai à l'orée des années 2000, mais est-ce encore le cas aujourd'hui alors que les Européens semblent totalement hors course dans le domaine de l'IA, du digital ou du quantique et que le couple franco-allemand se délite ?

CLAUDE MEYER : Un mot d'abord sur le délitement du couple franco-allemand : il me semble que des changements majeurs se profilent en Allemagne, j'en veux pour preuve sa décision historique récente de sacrifier l'orthodoxie budgétaire au profit d'un plan massif de réarmement – plan dit « bazooka » - à hauteur de 500 milliards d'euros.

Pour le reste, il est vrai que l'Union européenne rencontre de sérieux obstacles - politiques économiques et stratégiques - pour jouer le rôle de puissance d'équilibre auquel elle aspire. Sur le plan politique, le projet européen est sorti affaibli des élections européennes du 9 juin 2024 en raison de la forte progression de partis nationalistes et extrémistes. De plus, la victoire de Donald Trump parasite la dynamique européenne et le rapport de l'Union européenne à l'OTAN. Par ailleurs, la voix de la France – fervente porte-parole jusqu'à présent de l'indépendance stratégique de l'Union – risque d'être nettement assourdie depuis les élections du 7 juillet 2024 qui ont rendu le pays difficilement gouvernable. Plus grave encore, la désindustrialisation de l'Union européenne a entraîné sa perte de compétitivité, mise en lumière récemment par l'accablant rapport de Mario Draghi sur le décrochage économique de l'Union. Plusieurs conditions seraient nécessaires pour résorber ce retard : un gigantesque

programme d'investissements industriels supplémentaires à hauteur de 5 % du PIB européen, l'unification des marchés de capitaux en Europe, un fonctionnement fédéral de l'Union européenne à la majorité qualifiée et la formation de nombreux diplômés scientifiques dans les entreprises.

La troisième voie que l'Europe revendique entre la Chine et les États-Unis est celle de son « autonomie stratégique », notion explicitée en 2016 dans le programme stratégique 2019-2024 qui élargit cette conception de l'autonomie au-delà des strictes questions de défense et de sécurité. Ces dernières ont évidemment pris une importance capitale avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ont déclenché une réflexion approfondie sur les rapports de la défense européenne avec l'OTAN, jusqu'alors rempart essentiel contre la menace russe, mais désormais remise en cause par le chantage exercé par Donald Trump qui leur demande d'accroître leurs budgets de défense à hauteur de 5 % du PIB, menaçant même de ne plus garantir la protection des mauvais payeurs contre l'impérialisme russe.. Lâchée par son allié de toujours, elle fait face désormais à un axe Washington-Moscou et va devoir assurer sa défense par ses propres moyens, comme l'a décidé le Conseil européen du 6 mars : le plan d'investissement « Réarmer l'Europe » va être lancé à hauteur de 800 milliards d'euros sur quatre ans pour augmenter d'au moins 1 % du PIB les dépenses de défense dans l'Union.

Face à Xi Jinping et Donald Trump, la nécessité pour l'Union européenne de muscler son autonomie économique et stratégique devient urgente, si elle veut se maintenir sur sa ligne de crête en ouvrant une troisième voie qui lui permette de jouer sa propre partition. Avec l'arrivée au pouvoir de Trump, c'est la sécurité même de l'Europe qui risque d'être menacée en son cœur par l'expansionnisme russe. Sur l'Ukraine, il partage le narratif de Vladimir Poutine, pour lequel il éprouve du « respect » ; il œuvre pour un cessez-le-feu immédiat qui convienne à l'envahisseur, mais serve aussi les intérêts des États-Unis, y compris l'accès aux minerais ukrainiens, si précieux pour la Silicon Valley. On peut imaginer les contours de la paix qui serait sans doute avalisée par Trump : neutralité de l'Ukraine et amputation d'environ 20% de son territoire grâce à un gel du front. Enhardi par ce succès, Poutine ne s'arrêterait pas là et, face à cette puissance russe de plus en plus agressive, le désintérêt de Trump pour la relation transatlantique constituerait une menace existentielle pour l'Europe.

Serait-ce alors l'aiguillon indispensable pour renforcer enfin l'autonomie stratégique de l'Europe en matière de défense ? C'est à la faveur des crises, disait Jean Monnet, que l'Union européenne progresse le plus. Comme le rapport Draghi l'y exhorte sur le plan économique pour muscler son industrie, elle doit donc aussi le faire dans le domaine de la défense en lançant un vaste plan coordonné de réarmement. Renforcement massif du tissu industriel et autonomie de ses moyens de défense : c'est à ce prix que l'Union européenne pourra jouer ce

rôle de puissance d'équilibre entre les États-Unis et la Chine, auquel elle aspire. Il lui faut aussi conduire un examen approfondi de ses fondements démocratiques au moment où certains de ses membres sont tentés par le modèle « illibéral » et où un tragique constat s'impose aux États-Unis : le déclin de la démocratie s'accélère au cœur même de l'Occident.

L'expertise stratégique en toute indépendance



PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE



2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France

+ 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

iris-france.org



L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'événements.